



A faire circuler auprès des professionnels de l'adolescence

LETRINFO N°13 - MARS 2015

LE MOT DU DIRECTEUR

Au fil de l'expérience et de l'intense activité de la Maison des Adolescents du Calvados, il apparaît que les orientations pour certaines situations et les possibilités de relais de prise en charge semblent limitées par la saturation des lieux de soin sur les territoires.

Il est possible que cette saturation des possibilités de réponse entraîne par transitivité celle du dispositif « Maison des Adolescents du Calvados »...

Si l'on considère l'offre de service, qu'elle soit éducative, pédagogique ou de soin et, même, s'il elle peut être insuffisante dans certains bassins, on peut admettre que celle-ci est effective. De quoi s'agit-il donc ? D'une inflation de demande d'aide, d'une modification sensible des modalités d'expression d'un mal être, d'une difficulté à s'adapter ? D'une évolution sociétale si vive qu'elle génère inquiétudes et désarroi ?

Cette conjoncture nous contraint à penser et à dépasser ces questions, notamment par l'initiative du « réfléchir, travailler ensemble et entremêler nos compétences et moyens d'action respectifs ». L'heure n'est plus à déplorer les insuffisances.

Aussi, l'Espace Réseau Ressource de la MDA14 lance une grande campagne de réunions de partenaires dans les différents bassins de population du département afin de partager l'expérience de chacun autour de situations cliniques, sociales, éducatives complexes.

Ainsi, vous trouverez dans les pages qui suivent les éléments du lancement du Réseau Ados du Pays d'Auge avec notre partenaire ESI 14.

De la même façon, cette année sera l'occasion de promouvoir cette même initiative dans d'autres territoires, le Bessin, Caen-Nord et le Bocage Virois...

Bonne lecture.

Dr Patrick GENVRESSE
Pédopsychiatre, médecin des hôpitaux

9 place de la Mare - 14000 CAEN

Tél. : 02 31 15 25 25

Contact :

yannick.maudet@maisondesados14.fr

Site : <http://www.maisondesados14.fr>



A faire circuler auprès des professionnels de l'adolescence

LETRINFO N°13 - MARS 2015

SOMMAIRE

RÉSEAU ADOS DU PAYS D'AUGE

- EDITORIAL DE STÉPHAN JEAN
- QUELLE PRISE EN CHARGE DES ADOLESCENTS DANS LE PAYS D'AUGE ?
- QUEL PROJET PARTENARIAL POUR LE PAYS D'AUGE ?
- LE POINT ACCUEIL JEUNES (PEJ) DE BAYEUX

RÉSEAU ADOS DU BESSIN

- LES ATTENTES DU PUBLIC ET DES PROFESSIONNELS
- LE POINT ACCUEIL JEUNES (PEJ) DE BAYEUX

RÉSEAU ADOS DU BOCAGE VIROIS

- LES ATTENTES DU PUBLIC ET DES PROFESSIONNELS
- LE POINT ACCUEIL ECOUTE (PAE) DE VIRE

L'EQUIPE MOBILE DE LA MDA14

- INTERVENTIONS INDIVIDUELLES
- INTERVENTIONS COLLECTIVES

ACTIONS DE FORMATION ET D'INFORMATION

LE PROJET DE PEC PARTAGÉES

EDITORIAL

Notre association ESI 14 est engagée depuis de nombreuses années sur le territoire du Pays d'Auge dans la prévention et la prise en charge des conduites à risque et addictives, et notamment chez les jeunes. Depuis 2008, dans le cadre d'une convention de partenariat, nous travaillons avec la Maison des Adolescents du Calvados dans une même volonté d'améliorer l'accueil et la prise en charge des adolescents sur notre territoire, et cela en collaboration avec l'ensemble des partenaires des secteurs éducatifs, sociaux et sanitaires.

Ce premier numéro de la lettre info du « Réseau Ados du Pays d'Auge » vous présente en quelques lignes le fruit de cette coopération : le travail de diagnostic et d'état des lieux réalisés ces dernières années, ainsi que l'activité du Point Accueil Jeunes (PAJ) de Lisieux. Ce dernier a été mis en place en 2009, avec l'aide de la ville de Lisieux et du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance. Il occupe aujourd'hui une place prépondérante dans l'accueil des jeunes et des familles en difficulté ; ni structure de soins, ni services sociaux ou éducatifs, mais bel et bien un lieu d'écoute, d'évaluation et d'orientation pour les adolescents, les parents et les professionnels. Le PAJ ne se substitue pas aux autres dispositifs mais les complète, en favorisant en amont la demande d'aide et en facilitant les parcours de soins.

La création du PAJ aurait dû initialement et idéalement s'accompagner de la mise en place d'un « réseau adolescents » destiné aux professionnels. Finalement, celui-ci a vu le jour fin 2014, dans la cadre d'une nouvelle dynamique lancée par les Réseaux d'Écoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) sur le territoire du Pays d'Auge Nord.

Le « Réseau Ados du Pays d'Auge », ainsi baptisé, a pour mission de rassembler les professionnels de terrain confrontés à des jeunes en grande difficulté afin d'étudier et de partager des situations problématiques, dans la perspective d'améliorer leur prise en charge et leur cohésion, et cela dans le respect des missions de chacun.

Dans le tissu social actuel, il nous paraît indispensable que nos établissements respectifs s'autorisent et s'engagent à travailler ensemble au-delà des dogmes théoriques. Dans ce contexte, les enjeux du « Réseau Ados » sont multiples. Il lui reviendra d'établir un climat de confiance, de faciliter le décloisonnement, de favoriser les approches trans-disciplinaires, mais aussi et surtout de créer des liens entre les professionnels, afin de mieux se connaître.

En effet, il nous semble que la qualité et la richesse des relations établies entre les professionnels est un gage de réussite de la prise en charge des jeunes et de leurs familles.

Stéphan JEAN
Directeur du CSAPA du Pays d'Auge
Association Education Solidarité Information 14



UN PARTENARIAT ESI 14 - MDA14



QUEL ACCOMPAGNEMENT DES ADOLESCENTS DANS LE PAYS D'AUGE ?

Depuis 2008, ESI 14 (Ecoute Solidarité Information) et la Maison des Adolescents du Calvados, dans le cadre d'une convention de partenariat, mènent conjointement un travail de réflexion sur l'accueil et la prise en charge des adolescents sur le territoire du Pays d'Auge. Ils ont ouvert ensemble un Point Accueil Jeunes (PAJ) à Lisieux, proposant deux prestations :

- un temps d'accueil-évaluation-orientation, sans rendez-vous, assuré par un accueillant de la MDA14
- une permanence de soutien psychologique, assurée par une psychologue d'ESI 14.

En 2014, ESI 14 et la MDA14 ont engagé un travail de réflexion avec les partenaires du Pays d'Auge Nord. Des conclusions de même type ont été tirées de ces échanges, mettant en évidence 3 types de difficulté.

Un déficit d'offre

- Les questions de mal-être, de souffrance psychologique ainsi que les comportements et conduites à risques sont les problématiques face auxquelles les services spécialisés concernés se retrouvent le plus en difficulté, que ce soit en termes de moyens que d'offres de soins adaptées aux besoins.
- En ce qui concerne les questions familiales, un regard critique est porté sur les délais de prise en charge, sur le manque de services adaptés (accueil et écoute des jeunes et des parents, accueil d'urgence en cas de crise familiale, médiation, thérapie familiale...).

Un déficit d'information

- Pour régler le problème d'identification des structures (santé, comportement, conduites à risque), un effort sérieux doit être fourni en matière d'information et de communication en direction des professionnels mais également du public. Cette information doit être accessible et compréhensible par le plus grand nombre.

Un déficit de collaboration entre secteurs professionnels

- Est également soulignée la nécessité de décloisonner les services et d'échanger sur un plan technique, par exemple sous forme de réunions régulières d'étude de situations.

Dans cet esprit, l'idée a été évoquée de mettre en place des rencontres régulières entre professionnels dans le cadre d'un Réseau Ados du Pays d'Auge à constituer et à animer.

DU CONSTAT...

À LA MOBILISATION DES ACTEURS

QUEL PROJET PARTENARIAL POUR LE PAYS D'AUGE ?

Les besoins

- Mieux connaître les ressources locales, repérer les compétences.
- Intervenir et orienter rapidement avant que les situations ne s'enveniment.
- Fonctionner en dispositif.
- Créer des passerelles pour les jeunes « hors cases ».
- Travailler la notion de parcours de soin.
- Maintenir les jeunes dans le milieu scolaire.
- Soutenir la parentalité.

ANTICIPATION

RÉACTIVITÉ

Les attentes

- Réaliser un inventaire de l'existant.
- Décrire les missions et les compétences des acteurs engagés sur le territoire.
- Provoquer la rencontre entre partenaires n'ayant pas l'habitude de travailler ensemble.
- Organiser des échanges entre professionnels sur des situations individuelles difficiles.
- Mettre en place un groupe d'étude de situations difficiles.

NÉCESSITÉ DE METTRE EN PLACE UN RÉSEAU ADOS DU PAYS D'AUGE

Proposition pour optimiser l'offre de soin sur le territoire

Afin d'améliorer l'accueil et la prise en charge des adolescents sur le territoire du Pays d'Auge, la MDA14 et ESI14 proposent, suite aux différents diagnostics réalisés et aux difficultés récurrentes d'orientation vers les structures de soins :

- 1) de mettre en œuvre un Réseau Ados du Pays d'Auge, dont la finalité sera d'aider les jeunes les plus en difficulté en essayant d'optimiser l'offre de prise en charge éducative, médicosociale et de soin
- 2) d'organiser une réflexion, en lien avec l'ARS de Basse-Normandie, sur la prise en charge médico-sociale et sanitaire des adolescents sur le territoire.



UN PARTENARIAT ESI 14 - MDA14



La réunion du comité de pilotage du 17 décembre 2014 à Pont-l'Evêque

Ont participé à cette réunion :

- la Circonscription d'Action Sociale du Pays d'Auge Nord, qui nous accueillait en ses murs
- l'Agence Régionale de Santé (ARS)
- la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale
- la Protection Judiciaire de la Jeunesse
- l'ITEP du Pays d'Auge (ACSEA)
- le SESSAD du Pays d'Auge (ACSEA)
- le service de Pédiatrie du Centre Hospitalier Robert Bisson de Lisieux
- le CMPP intercantonal (Trouville, Honfleur, Pont-l'Evêque)
- ESI 14 (Maison des Addictions du Pays d'Auge)
- la Maison des Adolescents du Calvados

Lors de cette réunion du Comité de pilotage :

- ★ Ont été rappelés les deux axes de travail du Réseau :
 - l'étude de situations complexes
 - l'état des lieux concernant l'offre éducative et de soin à destination du public adolescent sur le territoire du Pays d'Auge.
- ★ A été confirmé le calendrier prévoyant 5 réunions et une évaluation fin 2015.
- ★ A été validé le règlement de fonctionnement incluant la charte de confidentialité.
- ★ A été lancé officiellement le Réseau Ados du Pays d'Auge.

1ère réunion de travail du Réseau Ados du Pays d'Auge

La première réunion d'étude de situations a eu lieu le 15 janvier 2015 au FJT - Résidence Louise Michel de Lisieux.

Elle a réuni 25 professionnels représentant divers secteurs concernés par l'adolescence.

Parmi les participants, un grand nombre de représentants d'établissements scolaires (principal, CPE, COP, AS, IDE, SEGPA), la Circonscription d'Action Sociale du Pays d'Auge Nord (CG 14), les CMPP de Trouville et de Lisieux, le SESSAD du Pays d'Auge, la Mission Locale de Baie de Seine... et bien évidemment ESI 14 (Maison des Addictions du Pays d'Auge) et Maison des Adolescents du Calvados.

7 situations concrètes de jeunes en difficulté ont été abordées, essentiellement centrées sur des questions de déscolarisation voire de refus scolaire anxieux.



Education Nationale
Académie de Caen

Préfecture du Calvados

LE PAJ DE LISIEUX



ESI 14 et la Maison des Adolescents du Calvados ont ouvert fin 2009 un Point Accueil Jeunes (PAJ) au Foyer des Jeunes Travailleurs de Lisieux (Résidence Louise Michel).

Le PAJ propose un accueil généraliste des jeunes de 12 à 26 ans.

Deux permanences sont assurées :

- l'une le mercredi de 15h00 à 18h00 (sans rendez-vous), assurée par Claude BABILLON, éducateur de la Maison des Adolescents. Cette permanence est financée en partie par le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) de Lisieux.
- le jeudi de 17h00 à 20h00 (sur rendez-vous) assurée par Séverine GRAFFIN, psychologue à ESI 14. Cette permanence est soutenue par la Ville de Lisieux.



<p>Adolescents, parents, professionnels Accueil sans rendez-vous Le mercredi de 15h à 18h Ecoute, évaluation, orientation</p>	<p>Maison des Adolescents du Calvados</p> <p>MI : 02 31 15 25 25 www.maisondesados14.fr</p>
<p>Soutien psychologique Sur rendez-vous Le jeudi de 17h à 20h Sur orientation d'un professionnel</p>	<p>ESI 14</p> <p>141 : 02 31 31 44 58 www.esi14.fr</p>

UN PARTENARIAT ESI 14 - MDA14

AVEC LE SOUTIEN DE :



Préfecture du Calvados



L'ACTIVITÉ DE L'ACCUEIL SANS RENDEZ-VOUS EN 2014

Le bilan 2014 fait état de 63 situations reçues pour 143 entretiens. Avec 42 permanences par an, cela revient à 3,4 entretiens par permanence. On observe une augmentation du nombre de situations (+23,5%) et une stabilisation du nombre d'entretiens 2013 (51 situations pour 142 entretiens en 2013).

Profil des adolescents accueillis

On recense 32 garçons et 31 filles. Les 12 à 14 ans représentent 52,5% et les 15-18 ans 41,5%. Les jeunes sont en grande majorité scolarisés. On compte toutefois 3 jeunes dans le monde du travail (2 en emploi ou en apprentissage, 1 en recherche d'emploi) et 2 déscolarisés.

40% des jeunes vivent avec leurs 2 parents, 38% dans une famille monoparentale (environ 90% chez leur mère) et enfin une situation concerne un adolescent vivant en garde alternée.

7 jeunes sont placés (Conseil Général et Foyers éducatifs), 2 habitent chez leurs grands-parents et 1 jeune adulte vit en autonomie.

Provenance des situations

Les situations proviennent des établissements scolaires pour 52% des cas, de l'entourage de la famille (19%). Cet indicateur montre que le PAJ est de mieux en mieux repéré par le public grâce au bouche à oreille. Enfin, dans 10% des cas, ce sont des situations indiquées par les circonscriptions d'action sociale, principalement pour un accueil et/ou une évaluation rapide et sans rendez-vous.

Les demandeurs

Près de 60% des situations sont portées par les mères (pour les pères 8%). Dans 16% des cas, ce sont les adolescents qui initient la démarche. Les professionnels (enseignement public ou privé, éducation spécialisée, médecins généralistes...) représentent 15% des demandeurs.

30% des situations bénéficient d'un suivi antérieur existant (protection de l'enfance, éducation spécialisée, psychologue, médecin généraliste).

Les problématiques

Dans près des trois-quarts des situations, apparaissent des difficultés liées aux relations intrafamiliales. Egalement dans près des trois-quarts des situations, sont repérés des troubles de la relation et de l'estime de soi.

Principales problématiques après évaluation :

- difficultés d'adaptation sociale et éducative : 30%
- problématiques familiales : 30%
- difficultés personnelles : 14,5%
- problématiques nécessitant la mise en place de soin : 14,5%

Il s'agit là de problématiques principales, plusieurs occurrences pouvant être repérées pour une même situation.

Les orientations

Dans 63,5% des situations, une orientation a été proposée vers nos partenaires (éducatifs, soin). Concernant le soin : 14 vers des CMP-CMPP, 3 vers les urgences pédiatriques, 3 vers des psychologues libéraux, 2 vers des généralistes, 2 vers des spécialistes. Enfin, 8 situations ont nécessité une orientation vers la permanence psychologique du PAJ. 30% des situations n'ont pas nécessité d'orientation. En effet, les entretiens ont permis de trouver une réponse ou un apaisement. Ce pourcentage n'intègre pas les situations en cours d'évaluation.



L'ACTIVITÉ DE LA PERMANENCE DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE EN 2014

Le bilan 2014 fait état de 33 situations reçues pour 168 entretiens (98 individuels, 52 familiaux, 18 avec des partenaires), soit 5 entretiens par situation. On observe une stabilisation du nombre de situations et une augmentation de 7% du nombre d'entretiens en comparaison avec 2013.

Profil des adolescents

On compte 27% de garçons et 73% de filles. La moyenne d'âge est de 16 ans.

Provenance de la demande

- * 60% des jeunes sont orientés par les établissements scolaires
- * 15% par le PAJ sans rendez-vous
- * 12% par les médecins de ville
- * 9% par la Maison des Addictions du Pays d'Auge
- * 3% par les services sociaux.

Les établissements scolaires, et notamment les infirmières, assistantes sociales et CPE, ont orienté cette année les jeunes en difficulté de façon plus importante qu'en 2013. Il semble donc que le dispositif PAJ soit de mieux en mieux repéré par les professionnels de l'Education Nationale et corresponde à leurs attentes. En 2014, nous remarquons également une augmentation significative des orientations par les médecins généralistes.

Les demandeurs

- * 44% des situations sont portées par la mère.
- * 21% par les parents ensemble.
- * 3% par le père.
- * 18% par le jeune.
- * 14% par des services extérieurs.

Les principales problématiques après évaluation

- * Troubles anxio-dépressifs : 33%
- * Mal-être lié à des difficultés intrafamiliales : 30%
- * Problèmes de comportement scolaire : 15%
- * Conduites à risque : 15%

Les propositions d'aide et d'orientation

- * 36% : évaluation sur 3 RDV au PAJ ne nécessitant pas de prise en charge : 36%
- * 31% : soutien psychologique au PAJ.
- * 27% : réorientation vers des structures de prise en charge adaptée (Maison Des Addictions : 15%, CMP adulte : 6%, CMPP : 6%)
- 6% : ont pas donné suite.

Ces constats révèlent l'importance de la place occupée aujourd'hui par le dispositif PAJ dans l'accueil des jeunes en difficulté. En effet, le PAJ propose un accueil rapide et une évaluation dans des délais courts. Il peut permettre en quelques rendez-vous d'apaiser les difficultés rencontrées mais aussi de proposer un soutien psychologique durant quelques mois, voire de rediriger les personnes vers des structures de soins adaptés. Le PAJ et ses missions semblent aujourd'hui mieux repérées par les professionnels travaillant auprès des adolescents.



BAYEUX-BESSIN : LES ATTENTES DU PUBLIC ET DES PROFESSIONNELS

La mobilisation des acteurs a été initiée lors d'une réunion du Réseau Parentalité à la Circonscription d'Action Sociale (CG 14) de Bayeux, en septembre 2007.

Un groupe de pilotage a été mis en place, qui s'est donné pour mission de mener un état des lieux de l'existant sur le territoire de Bayeux ainsi qu'un diagnostic des besoins. C'est dans ce contexte que la Maison des Adolescents du Calvados a proposé de mettre son coordinateur de réseau à disposition, le Réseau Parentalité du Bessin restant le porteur du projet.

Début mars 2008, la Ville de Bayeux a manifesté son intérêt pour la démarche engagée et s'est déclarée en attente de propositions concrètes.

Une enquête en direction des jeunes

- ◆ Il ressort clairement des résultats de cette enquête :
 - un déficit en matière d'information et de communication en direction des adolescents
 - la nécessité de mettre en place un lieu d'accueil à Bayeux pour les jeunes.
- ◆ L'accueil de première intention devrait se faire par des professionnels au profil généraliste, ayant une fonction d'écoute, d'orientation et de conseil. Au vu des résultats, la rencontre avec des professionnels de santé et psychologues est également à envisager.
- ◆ Pour les jeunes, un lieu s'adressant aux jeunes doit être géographiquement accessible, plutôt "sympa", gratuit, ouvert aux moments où ils se sentent le plus libres de se déplacer.

Une enquête en direction des professionnels

- ◆ Les professionnels (en particulier de l'Education Nationale) soulignent avec force la nécessité d'avoir un lieu à Bayeux, susceptible de répondre aux problématiques pour les adolescents et leur famille. Ce lieu serait situé en centre ville, accessible le mercredi, le soir, sans rendez-vous, pour enfants, parents et professionnels. Ces derniers attendent un lieu ressource répondant au manque d'information.
- ◆ Mises en parallèle, les réponses "jeunes" et "professionnels" démontrent les mêmes manques et les mêmes besoins autour de la santé et du médico-social.
- ◆ Le public visé est celui des jeunes âgés de 12 à 21 ans, sans oublier les 21-25 ans.

Une enquête en direction des parents

- ◆ Les parents ne sont pas opposés à l'existence d'un lieu que leur enfant pourrait fréquenter. Ce lieu serait susceptible de les accueillir sans eux. Les parents qui expriment clairement cette demande le font fortement. Pour eux, ils sont en attente d'un soutien dans leur rôle parental. Un lieu d'accueil et d'écoute devrait prendre en compte leur enfant, eux-mêmes en tant que parents et se positionner comme tiers.

UN TRAVAIL MENÉ EN LIEN AVEC RÉSEAU PARENTALITÉ DU BESSIN





L'ACTIVITÉ DU PEJ DE BAYEUX EN 2014

ACCUEIL SANS RENDEZ-VOUS

Après signature d'une convention avec la Ville de Bayeux, la MDA14 a procédé à la mise en place en septembre 2010 du Point d'Ecoute Jeunes (PEJ). La Ville assure la mise à disposition d'un local et par l'octroi d'une subvention de fonctionnement. La MDA14 met à disposition un travailleur social de l'Espace Accueil de la Maison des Adolescents du Calvados : Loïc NICOLAS.

Dans un premier temps, et ce à titre provisoire, le PEJ a été accueilli dans les locaux du CCAS, dans le quartier d'Argouges. Il a déménagé en mars 2014 pour rejoindre l'Espace Argouges, nouvellement créé, au 48 bis rue de Beauvais.

Ces locaux, certes plus agréables et plus adaptés, sont cependant encore trop peu fréquentés par les collégiens et lycéens scolarisés en centre ville.

En 2014, la permanence a été ouverte sur 38 créneaux horaires, le mardi de 16 à 19 heures. 37 adolescents ont été reçus. A titre d'information, ils étaient 46 en 2013 et 33 en 2012.

Après une baisse d'activité en début d'année, du fait d'un déménagement effectué de manière précipitée, qui n'a pas permis de prévenir à temps familles et partenaires, l'activité a repris son rythme habituel.

En terme d'entretiens, 121 entretiens ont été réalisés, soit une moyenne de 3,3 entretiens par situation. Concernant la fréquentation, cela représente 3,2 entretiens par permanence sur un créneau hebdomadaire de 3 heures.

Sur les 37 situations, 7 sont en cours d'évaluation. 4 jeunes n'ont pas donné suite aux rendez vous proposés.

Profil des adolescents accueillis au PEJ de Bayeux

Contrairement aux années précédentes, les filles (54%) sont plus représentées que les garçons (46%). La tranche d'âge la plus importante reste toujours celle des 12-14 ans, avec 54%. Viennent ensuite celles des 15-18 ans (37%) puis des moins de 12 ans (8%).

On observe les mêmes tendances que les années précédentes. Les trois quarts des adolescents reçus sont collégiens. Tous, sauf un, sont scolarisés. Hormis quelques lycéens, les adolescents ne se déplacent jamais seuls vers la permanence, mais toujours accompagnés des parents.

Les adolescents sont domiciliés majoritairement chez leurs deux parents (46%). Les autres vivent quasiment exclusivement chez leur mère (35%). Pour seulement 8% d'entre eux, la résidence est établie chez le père.

Provenance des situations

Les situations proviennent des établissements scolaires (collèges essentiellement ou lycées) pour 60% des cas, de l'entourage ou de la famille (14%). 11% sont déjà venus. Ces résultats traduisent les relations étroites entretenues avec les établissements scolaires. Le taux d'orientation par l'entourage est en revanche sensiblement inférieur à celui enregistré dans d'autres sites, en particulier Place de la Mare à Caen.

Lieux de scolarisation : Bayeux (près du tiers), Le Molay Littry, Port en Bessin, puis Creully, Trevieres , Tilly sur Seullles et Caumont l'Eventé.



Les demandeurs

Pour 50% des situations, la demande émane de la mère. Pour 5%, cette demande est portée par les deux parents et, pour 8 %, par le père seul. Dans 18 % des cas, l'adolescent est le demandeur initial de cet espace de parole. Bien qu'il soit accompagné par ses parents, la demande d'un espace de parole pour l'adolescent a pu être abordée en amont, avec notamment les professionnels de l'éducation nationale (infirmière scolaire, CPE). Dans ces situations précisément, le travail d'adhésion et d'évaluation peut s'en trouver plus aisé.

Les professionnels portent la demande dans 10% des situations. Sont reçus essentiellement des professionnels de l'éducation spécialisée en recherche d'un lieu de parole hors institution et n'étant pas connoté "soin" ou "psy".

Les problématiques

Comme l'année précédente, les parents reconnaissent être parfois perdus dans l'éducation à apporter à leurs enfants. La question de la parentalité et de l'aide dans la scolarité reste centrale et présente dans les préoccupations des parents.

Ces chiffres ne font que confirmer une tendance observée depuis plusieurs années : 58% des adolescents reçus expriment être en difficulté dans leur établissement scolaire.

Pour 15% des adolescents rencontrés, les relations intrafamiliales décrites semblent de mauvaise qualité. Après évaluation, les problèmes de relations intrafamiliales s'élèvent à 54 %. Les parents mettent surtout en avant les difficultés scolaires (75%) et comportementales de leur adolescent (27%). L'occurrence « difficultés éducatives » s'établit à 10%. Notons qu'après évaluation, les problèmes relationnels et d'estime de soi passent de 32%.

Pour 10 % d'entre eux, le problème de santé rencontré (trouble des conduites alimentaires) relève directement d'une prise en charge spécialisée. Cependant, l'accueil sans rendez-vous, qui permet d'évaluer les adolescents dans leur globalité, permet également de repérer les situations de jeunes les plus fragiles (idées suicidaires, troubles alimentaires, conduites à risque...) et remplit ainsi sa mission de prévention.

Lorsque l'on tente de définir une problématique principale, trois niveaux apparaissent :

- Estime de soi : 32%
- Relation intra familiale : 21%
- difficulté au sein de l'établissement scolaire : 16 %

Cette année aura été beaucoup plus axée sur les problèmes liés à la scolarité. Les parents s'interrogent notamment sur l'accompagnement à proposer dans la scolarité de leur adolescent.

Les orientations

Dans 63,5% des situations, une orientation a été proposée vers nos partenaires (éducatifs, soin). Concernant le soin : 14 vers des CMP-CMPP, 3 vers les urgences pédiatriques, 3 vers des psychologues libéraux, 2 vers des généralistes, 2 vers des spécialistes. Enfin, 8 situations ont nécessité une orientation vers la permanence psychologique du PAJ. 30% des situations n'ont pas nécessité d'orientation. En effet, les entretiens ont permis de trouver une réponse ou un apaisement. Ce pourcentage n'intègre pas les situations en cours d'évaluation.



La question de la localisation du PEJ

On ne note pas de changement particulier dans le profil des adolescents et parents accueillis, à savoir essentiellement des collégiens accompagnés de leurs parents. Après plusieurs années de fonctionnement, et ce malgré le changement de local, il semble toujours aussi difficile de faire venir les jeunes à Argouges.

Deux cas de figure se présentent :

- 1) Les lycéens d'Arcisse de Caumont, pourtant proches du local, ne viennent pas, ce malgré l'information qui est effectuée dans l'établissement.
- 2) Pour les collégiens et lycéens du centre ville, le déplacement n'est pas évident puisqu'il demande pour les plus jeunes de sortir du centre ville et de franchir la barrière symbolique qu'est le Bypass. Pour les autres, qui reprennent le bus après les cours, il est clair que la localisation du PEJ n'est pas du tout adaptée.
- 3) Enfin, rappelons que le Centre Argouges reste excentré, et de ce fait éloigné des lieux usuels des autres jeunes de Bayeux.

Ce point, qui avait été perçu comme une faiblesse dans le choix d'un local à Argouges, se trouve ainsi largement confirmé par l'expérience. Nous savons en effet que la localisation de la permanence joue un rôle déterminant sur sa fréquentation.

Profil des jeunes et problématiques

Une remarque s'impose concernant le profil des adolescents reçus au PEJ :

- Au PEJ de Bayeux, le public est plus jeune qu'à Caen, place de la Mare, et que dans les autres permanences. Cela tient au fait qu'ils sont systématiquement accompagnés, les lycéens étant moins nombreux à venir de leur propre chef.
- Il en résulte des problématiques différentes, la question de la parentalité et de l'aide dans la scolarité restant centrale.

La question sensible de l'orientation

La deuxième remarque concerne la question de l'orientation vers les services de santé. Avec des délais de plus d'un an, l'accueillant se trouve dans l'impossibilité d'orienter les jeunes qui le nécessitent vers les services concernés.

Il s'agit là d'un point essentiel car il ne tarde pas à poser un problème fondamental de fonctionnement du PEJ dans le cadre des missions qui lui reviennent, à savoir l'écoute-évaluation-orientation.

Vers la création d'un Réseau Ados du Bessin

La MDA14 a participé de manière active, en lien avec son partenaire ESI 14 / Maison des Addictions, à la mise en place du Réseau Ados du Pays d'Auge. Sur le même principe, elle a proposé au Réseau Parentalité de réfléchir à la réalisation d'un Réseau Ados du Bessin.

Un Comité de pilotage va être constitué dans ce but au cours des toutes prochaines semaines.

UN TRAVAIL À MENER EN LIEN AVEC LE RÉSEAU PARENTALITÉ DU BESSIN





VIRE - BOCAGE VIROIS : LES ATTENTES DU PUBLIC ET DES PROFESSIONNELS

Suite à une présentation de la Maison des Adolescents du Calvados, lors d'une réunion du GRSB (Groupe de Coordination Sociale du Bocage) au printemps 2008, la MDA14 a été sollicitée pour organiser une réflexion collective sur les besoins. Un Comité de pilotage a été mis en place pour diriger la démarche.

Une enquête a été menée auprès des jeunes scolarisés à Vire (collégiens, lycéens mais également étudiants de l'Institut de Formation en Soins infirmiers (IFSI) et de l'IUT). Ces enquêtes ont été réalisées sous forme de questionnaire mais également d'échanges avec des groupes (Lycée professionnel Mermoz, Maison Familiale Rurale et IUT).

Les résultats de toutes ces démarches ont fait l'objet de comptes rendus écrits ainsi que de présentations lors de réunions publiques.

LES RÉPONSES AUX ATTENTES DES JEUNES

1. Un contact téléphonique (avec toutefois des réserves en matière de coût et d'anonymat)

Le numéro de l'Espace Accueil de la Maison des Adolescents permet d'assurer une plage horaire importante d'écoute téléphonique et d'orientation en fonction du problème posé.

2. Un contact Internet : messagerie, forum... ou autres (mais lesquels ?)

Nous avons procédé à la rénovation de notre site www.maisondesados14.fr et proposé un lien vers Fil Santé Jeunes (01 44 93 30 74 ou 3224 - www.filsantejeunes.com)

3. Des échanges entre jeunes et professionnels (une attente forte, surtout chez les plus âgés)

Les professionnels au contact du public sont les mieux placés pour nous solliciter. Il leur suffit de prendre contact avec l'Espace Réseau-Ressource de la MDA14.

4. Une permanence entre besoin d'anonymat et recherche du vis-à-vis

La MDA14 a mis en place un PAE dans des locaux municipaux, en centre ville. L'accueil sans rendez-vous est assuré par Céline LETELLIER, de l'Espace Accueil, Place de la Mare, à Caen..

UN TRAVAIL MENÉ EN LIEN AVEC LE COMITÉ DE PILOTAGE



Circonscription d'Action Sociale



Education Nationale
Académie de Caen



ACSEA-AEMO



CH DE VIRE
CMPEA et Psychiatrie



IME / SESSAD DU BOCAGE



PAIO de Vire





LE POINT ACCUEIL ECOUTE (PAE) DE VIRE

L'ACTIVITÉ 2014 DU PAE DE VIRE

PERMANENCE D'ACCUEIL SANS RENDEZ-VOUS

Le PAE de Vire est ouvert depuis le 2 février 2012. Il est situé dans les locaux municipaux du PIJ / EPN (Point Information Jeunesse et Espace Public Numérique), et propose une plage d'ouverture de deux heures hebdomadaires.

Au cours de l'année 2014, le PAE sans rendez-vous de Vire a reçu 27 situations (jeunes et/ou parents) et 93 entretiens physiques ou téléphoniques ont été effectués, soit 3,4 entretiens en moyenne par situation.

La fréquentation de la permanence s'est concentrée de novembre à juin et a été beaucoup moins dense de juillet à septembre. La moyenne d'entretiens par situation est légèrement supérieure à celle de l'Espace Accueil, Place de la Mare à Caen. De plus, les délais pour la mise en place de l'orientation préconisée occasionnent de nouveaux entretiens de soutien, au delà du travail d'évaluation et d'orientation.



un souci
une info...

Vire

Point
Accueil
Ecoute

Maison des
Adolescents
du Calvados

Jeunes de 12 à 21 ans
parents, professionnels
le lundi, de 16 à 18 heures
sans rendez-vous

Espace Henry Lesage
166 | 02 31 15 25 25



UN PARTENARIAT MDA14 - VILLE DE VIRE





Profil des adolescents accueillis au PAE de Vire

- Une représentativité féminine relativement plus importante : 15 filles et 12 garçons.
- La tranche d'âge la plus représentée est celle des 12-14 ans (48%), contre 33% de 15-18 ans, 15% de moins de 12 ans et 4% de plus de 18 ans.
- Du fait de leur âge, ces jeunes sont majoritairement scolarisés (85%). Un seul est déscolarisé, un autre étudiant et deux demandeurs d'emploi.
- Ces adolescents sont essentiellement domiciliés chez leurs parents (52%), ou chez leur mère (37%). Un jeune vit dans son propre logement et un autre dans la famille élargie.

Provenance des situations

La grande majorité des jeunes reçus réside à Vire et communes alentours, également dans la région de Bénvy-Bocage ; d'autres viennent de Condé s/Noireau, Vassy et Saint Sever.

Aucun jeune ou parent résidant sur le territoire du Pré-Bocage ne s'est rendu au PAJ de Vire.

Le public reçu est majoritairement adressé par un établissement scolaire (56%). Aussi, 15% des situations avaient déjà bénéficié d'entretiens à la MDA14 et 11% sont venus sur les conseils de leur entourage personnel.

Les demandeurs

Dans 30% des cas, ce sont les jeunes eux-mêmes qui se sont mobilisés dans la démarche. Dans 52% des situations, c'est la mère qui est à l'origine de la demande. Dans un seul cas, ce sont les deux parents qui amorcent ensemble la démarche et, dans 2 autres cas, un membre de la famille élargie. Enfin, 2 professionnels ont été demandeurs d'aide pour une situation concernant un adolescent.

Les problématiques

Les problématiques repérées par l'accueillant à l'issue de l'évaluation (plusieurs occurrences possibles pour une même situation) :

- Liées à des difficultés d'adaptation sociale et éducative dans 41,50% des situations, avec majoritairement des difficultés au sein de l'établissement scolaire (12,40%).
- Liées à des difficultés familiales dans 20,50% des situations, avec prioritairement des problèmes de relation intrafamiliale (13,20%).
- Liées à des difficultés personnelles liées ou non à des événements intercurrents dans 22% des situations avec une majorité de troubles de la relation et de l'estime de soi (10,60%).
- Liées à des troubles nécessitant des soins dans 16% des situations, avec une évaluation des idées suicidaires dans 3,5% des cas et d'un état dépressif dans 4,40% des situations.

Les orientations

Lorsque une orientation s'est avérée nécessaire, elle s'est effectuée dans tous les cas vers des structures partenaires :

- 23% des situations ont été renvoyées vers une prise en charge psychologique ou pédopsychiatrique.
- 15% des situations ont relevé d'une orientation vers une aide socio-éducative.
- 15% des situations ont nécessité une orientation vers les urgences de l'hôpital.
- D'autres orientations ont été proposées plus ponctuellement (renvoi vers un suivi existant, médecins généraliste et spécialiste, CIO, Mission Locale).

22% des situations n'ont pas nécessité d'orientation car le jeune ou le parent a pu trouver une réponse ou un apaisement de la situation.

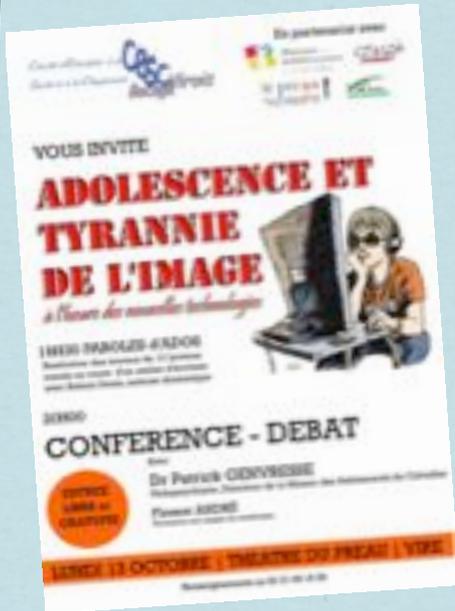
Fin décembre 2014, le reste des situations était encore en cours d'évaluation.



LE RÉSEAU ADOS DU BOCAGE VIROIS

Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté **CESC** Bocage Virois

En partenariat avec
Maison des Adolescents de Calvados
le préau
CFMEA
Vire



"Petit retour sur la soirée d'hier : nous nous réjouissons d'un bilan très positif. Nous avons organisé une soirée structurée qui a rassemblé un public nombreux.
250 personnes ont participé à la soirée.
Pour notre part, nous sommes très heureux de la manière dont les 6 jeunes ont porté leur parole après un travail formidable de Solenn Denis pendant le week-end.
La conférence a séduit le public, nombreux sont ceux qui l'ont formulé.
Nous avons apprécié d'accueillir à nouveau Patrick Genvresse sur le plateau du Préau et de faire la connaissance de Florent André."
Pascal BANNING - Théâtre du Préau



Florent ANDRÉ, Coordinateur Pôle Média, CEMEA
Patrick GENVRESSE, Pédopsychiatre, Directeur de la MDA14



François CHAUVEL, Directeur-adjoint du Lycée Agricole
Frédéric TREFFEU, Principal du Collège Val de Vire
Pauline SALES, Directrice du Théâtre Le Préau



Conférences-débat avec des parents d'adolescents

- Collège Val de Vire, Vire : "Mon enfant, cet adolescent"
Mireille VIGOT-KELLER, Psychologue
- Collège Jean Vilar, St-Sever : "De l'enfant à l'adolescent : comment être parent d'adolescent ?"
Patrick GENVRESSE, Pédopsychiatre
- Festival Ado de Vire, Théâtre Le Préau : "Ados d'hier et d'aujourd'hui"
Mireille VIGOT-KELLER, Psychologue





L'EQUIPE MOBILE DE LA MDA14 : BILAN 2014

Interventions pour un adolescent et ses parents
Coordonnées par un accueillant de l'Espace Accueil

QUI ?
Une équipe composée d'un travailleur social, d'une psychologue et d'un infirmier ou puéricultrice.

POUR QUI ?
Pour un adolescent entre 12 et 21 ans et/ou ses parents.

POUR QUOI ?
Lorsque l'adolescent vit en famille, pour quelques raisons que ce soit, ne peut se rendre à l'Espace Accueil ou une permanence de la Maison des Adolescents, dans que la situation le nécessiterait.

COMMENT ?
À la demande de l'adolescent et ses parents, qui peut être initiée par un professionnel en lien avec la situation (enseignants ou assistant de service social et collèges, par exemple), l'équipe mobile propose des entretiens d'écoute, d'écoute sociale, éducative, juridique et médicale. Il agit également de travailler, avec l'accompagnement de l'adolescent et ses parents, l'adhésion de leur prise en charge vers les services existants ou vers la Maison des Adolescents du Calvados.

QUAND ET OÙ ?
Sur rendez-vous, au domicile ou ailleurs, grâce aux équipes mobiles, l'adolescent et/ou ses parents, et le lieu d'accueil de rendez-vous (bibliothèque, CCAL, ...).

POUR QUELLE FINALITÉ ?
Mettre en plus près des adolescents en difficulté et/ou des parents, dans l'objectif d'écouter ses dispositifs existants.

INTERVENTIONS INDIVIDUELLES

42 situations (+23,5% par rapport à 2013)
151 entretiens (+96% par rapport à 2013)
3,5 entretiens en moyenne par situation

93% habitent au domicile parental :

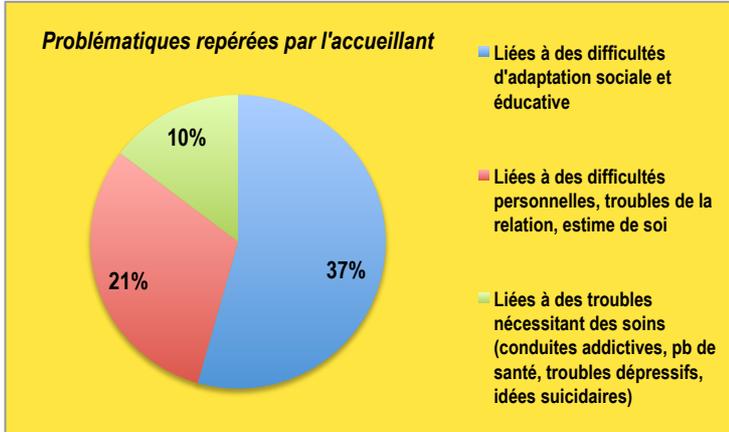
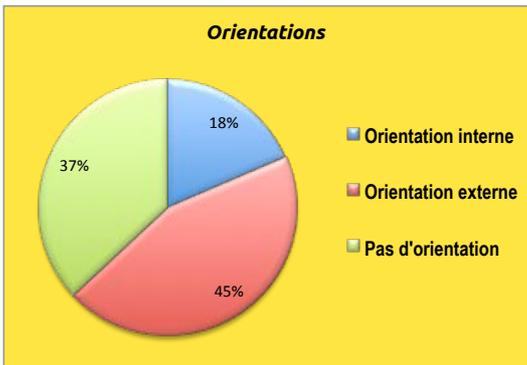
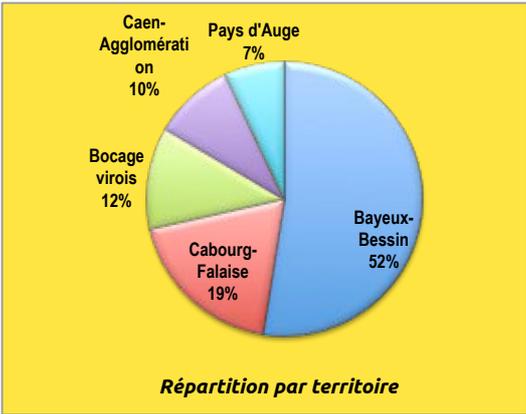
- 43% chez leurs parents,
- 36% chez leur mère,
- 9,50% chez leur père,
- 4,50% chez leur père ou en garde alternée

Profil des adolescents accueillis

- 22 garçons (25,5%) et 20 filles (47,5%)
- 66,5% sont âgés de 12 à 14 ans
- 100% des adolescents sont scolarisés

Origine de la demande

- Sur sollicitation de professionnels de l'enseignement (88%)
- Demande émanant des parents ou du jeune (12%)



SUR 42 SITUATIONS, 10 JEUNES ONT ÉVOQUÉ UNE TENTATIVE DE SUICIDE, SOIT 1 SUR 4.



Avec le soutien financier de l'



Equipe Mobile

de la



Maison des
Adolescents
du Calvados

02 31 15 25 25

L'EQUIPE MOBILE DE LA MDA14 : BILAN 2014

JEUNES

PARENTS

PROFESSIONNELS

LE TRAVAIL PROPOSÉ AUPRÈS DES ADOLESCENTS,
DES PARENTS
ET AUPRÈS DES ACTEURS DE PREMIÈRE LIGNE,
FAVORISE L'APAISEMENT DES SITUATIONS.

Principales problématiques

- Difficultés éducatives
- Problèmes de relation intrafamiliale
- Troubles de la relation et de l'estime de soi
- Difficultés au sein de l'établissement scolaire

Un programme d'interventions collectives (mal-être adolescent et harcèlement)

- Collège Dumont d'Urville (Condé sur Noireau) : 4 classes de 4^{ème}, 100 élèves.
« MIEUX VIVRE ENSEMBLE »
- Collège Jean Vilar (Saint-Sever) : 40 parents.
« DE L'ENFANT À L'ADOLESCENT, COMMENT ÊTRE PARENTS D'ADOLESCENTS »
- MFR de la Bagotière (Les Moutiers en Cinglais) : 37 élèves

ON PEUT REMARQUER QUE L'IMPLANTATION D'UN POSTE AVANCÉ DE LA MDA14 SUR SES TERRITOIRES D'INTERVENTION FACILITE SON REPÉRAGE PAR LES ACTEURS DE PREMIÈRE LIGNE. ILS SOLLICITENT ALORS PLUS FACILEMENT LES RESSOURCES MISES À LEUR DISPOSITION, COMME L'EQUIPE MOBILE.

INTERVENTIONS COLLECTIVES

Intervention pour des acteurs de première ligne
(parents, bénévoles, professionnels)
Commandée par Sabrina DELAUMAY, Chargée de projet

QUI ?

Les coordinateurs du projet d'intervention et une équipe composée d'un travailleur social, d'un psychologue et d'un infirmier de psychiatrie.

POUR QUI ?

Pour des acteurs de première ligne (parents, bénévoles et professionnels) et parents en difficulté dans leur fonction éducative.

POUR QUOI ?

Proposer un accompagnement et un soutien aux acteurs de première ligne vis-à-vis de leur qualité de comportement à risque chez des adolescents (surqualification, tentatives de suicide, consommation excessive d'alcool, par exemple).

COMMENT ?

À la demande de professionnels, ce projet est défini avec la charge de projets, puis mis en œuvre avec l'équipe mobile et les professionnels référents des adolescents (éducation nationale, centres de soins, associations, par exemple).

QUAND ET OÙ ?

Sur le temps scolaire ou en soirée, sur un lieu accueillant des adultes (collège/lycée, centre de loisirs, associations).

POUR QUELLE FINALITÉ ?

Renforcer l'attention portée aux adolescents les plus fragiles et participer à la prévention du suicide, par une action de soutien et de ré-orientation conjointe avec les référents locaux de proximité.



MISE EN PLACE D'UN GROUPE DE TRAVAIL DÉPARTEMENTAL "PRISES EN CHARGE PARTAGÉES" (PECp)

Constat

Pour les jeunes bénéficiant d'une mesure éducative ou d'un placement en institution, il est parfois nécessaire de proposer des réponses diversifiées, à la fois éducatives, sociales, médico-sociales, judiciaires et thérapeutiques. Ces réponses doivent s'inscrire dans un parcours cohérent, sans se substituer les unes aux autres.

Pour les parents, il est souvent difficile de comprendre les décisions et leurs modalités d'application, ce qui peut entraver leur participation ou renforcer leurs « résistances ».

Pour les professionnels également, il est parfois ardu de saisir les spécificités entre les différentes approches et le fonctionnement des services.

Un groupe de travail Prises en charge partagées (PECp)

Composition :

- professionnels représentatifs des champs d'intervention concernés par l'adolescence
- acteurs institutionnels (et représentants des autorités de tarification) du social, du médico-social et du sanitaire.

Objet :

Conception d'un *livret d'accueil*, guide pratique au service des professionnels et des familles. Ce livret d'accueil décrira les modes d'organisation des secteurs, le fonctionnement des structures et leur mode de financement, les différents types d'accompagnement qu'ils proposent, les modalités d'admission et de parcours...

**Un groupe de travail départemental va être constitué
au cours des toutes prochaines semaines.**

- FACILITER L'ADHÉSION ET LA PARTICIPATION ÉCLAIRÉE DES ADOLESCENTS ET DE LEURS PARENTS.
- RENDRE LISIBLE ET COMPRÉHENSIBLE LE PARCOURS D'UN ADOLESCENT ET DE SON ENVIRONNEMENT.
- RENDRE PLUS ACCESSIBLE LE PAYSAGE DES ACTEURS DES SECTEURS DU SOCIAL, DU MÉDICOSOCIAL ET DU SANITAIRE.
- RENDRE COMPRÉHENSIBLE LES PRATIQUES ET LES MODES DE FONCTIONNEMENT DE CES ACTEURS.

DÉCLOISONNER

MUTUALISER LES COMPÉTENCES

FAVORISER LA CONTINUITÉ DES PARCOURS

Avec le soutien financier de l'